

CS PMA-TMHT

Certificat de Spécialisation Pilotage Machines Agricoles et Travaux Mécanisés à Haute Technicité

**NOUVEAUTÉ
RENTREE 2025**

CODE RNCP 38073

Certification délivrée par le Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire

Date d'enregistrement : Janvier 2024



Présentation générale :



Le CS « Pilotage de Machines Agricoles et Travaux Mécanisés à Haute Technicité » cible le pilotage optimisé des machines, c'est-à-dire l'exploitation de leurs potentialités/fonctionnalités, en vue de réaliser des travaux agricoles mécanisés « critiques/décisifs » dans les itinéraires culturaux, qui requièrent une plus forte technicité, agronomique et technologique.

La maîtrise d'outils et d'applications numériques, des technologies de communication, et de bureautique est indispensable quel que soit le poste occupé.

Objectifs (aptitudes et compétences) :



Ce cursus permet d'obtenir une qualification de niveau 4 tout en maîtrisant l'analyse de données agronomiques, la préparation mécanique des matériels et équipements, ainsi que les fournitures nécessaires aux travaux. Il forme également à la réalisation de travaux mécanisés, notamment les semis de précision et l'entretien mécanique. Il forme enfin aux paramétrages électroniques embarqués sur les engins agricoles.

Modalités pédagogiques (méthodes mobilisées) :



- Alternance : présentiel et périodes en milieu professionnel.
- Accompagnement individualisé
- Interventions de professionnels
- Visites pédagogiques, plateaux techniques
- Mises en situation professionnelle

Prérequis :



- Entretien individuel
- Avoir un des diplômes agricoles suivants :
- BAC Pro agroéquipement ou CGEA,
- BP REA ou BP Conducteur de machines agricoles,
- BTS GDEA.

*Si vous n'êtes pas titulaire d'un diplôme : justifier d'1 an d'expérience dans le secteur agricole. Possibilité d'entrée en formation dérogatoire sous réserve de l'accord de la DRAAF.

Durée de la formation :



- 1 an, à partir de septembre
- 35h hebdomadaires
- 455 heures en centre - 13 semaines
- 1288 heures en entreprise

Modalités d'évaluation :



Validation pratique en fin de formation



Contenu de la formation :



- ➔ Préparer les conditions d'intervention technique sur une parcelle (**Bloc 1**) :
 - ✓ Réaliser un diagnostic agro-écologique d'une parcelle.
 - ✓ Interpréter des données numériques relatives à des travaux d'apport d'intrants sur une parcelle.
- ➔ Optimiser les paramétrages et les réglages des machines et des équipements (**Bloc 2**) :
 - ✓ Paramétrer le guidage GPS et des séquences de travail automatisées, effectuer les réglages des machines et des équipements.
- ➔ Réaliser des travaux agricoles de haute technicité agronomique et technologique (**Bloc 3**) :
 - ✓ Réaliser des travaux mécaniques d'entretien des cultures
 - ✓ Réaliser des travaux de récolte.

Emplois visés :



Salarié en CUMA, ETA, groupements d'employeurs et exploitations agricoles

Poursuite d'étude :



- Insertion professionnelle : conducteur de machines agricoles.
- Engager une autre formation qualifiante

Les tarifs 2025 sont disponibles sur notre site internet

Public concerné et statut possible :



- Contrat d'apprentissage
- Effectif de 12 à 20 par classe

Suivi de l'action :



Emargements journaliers élèves/formateurs et attestation de suivi

Les + de la formation :



- CACES sur demande
- Formation SST
- Certiphyto
- Atelier soudure

Modalités d'accès :

Les inscriptions sont possibles lors des portes ouvertes ou sur demande à l'établissement.

Accessibilité :



Locaux accessibles aux personnes en situation de handicap et/ou à mobilité réduite.

Nos locaux :

- 2 ateliers pédagogiques
- 1 plateau technique
- 2 salles informatiques
- 170 places en internat
- 1 foyer / une salle de musculation / une bibliothèque
- Mobilité : train + navette en car
- Service : participer aux rangements des salles, ateliers, self
- Développement du savoir être



LE DÉPARTEMENT AGRICOLE
**L'AVENTURE
DU VIVANT**
LES MÉTIERS GRANDIR NATURE

